



## PROGRAMME THEMATIQUE

Appel à projets FRM 2020

# Approches interdisciplinaires pour comprendre les mécanismes fondamentaux des maladies neurodégénératives

### CONTEXTE

Les maladies neurodégénératives constituent un défi médical parmi les plus importants actuellement dans le monde. Il est indispensable d'élucider les mécanismes fondamentaux impliqués dans l'étiologie de ces maladies complexes. Après un premier appel à projets en 2019 centré sur la maladie d'Alzheimer, la Fondation pour la Recherche poursuit en 2020 son action dans ce domaine en élargissant l'appel à projets à toutes les maladies neurodégénératives.

L'ambition de la FRM est d'attirer de nouveaux acteurs dans le domaine de recherche des maladies neurodégénératives, de favoriser les recherches interdisciplinaires pour explorer de nouvelles hypothèses et faire émerger de nouveaux concepts.

### CONDITIONS GENERALES

Les projets proposés doivent porter sur l'étude des mécanismes fondamentaux de la neurodégénérescence. Tout projet portant sur les aspects moléculaires, cellulaires, translationnels et intégrés de la physiopathologie et de l'évolution des maladies neurodégénératives sera considéré.

Les projets soumis doivent émaner d'une équipe développant des études sur les mécanismes fondamentaux de la neurodégénérescence en collaboration avec au moins une équipe travaillant dans d'autres domaines de recherche comme par exemple : immunologie, chimie, biologie structurale, biologie des systèmes, iPSC, modèles expérimentaux, analyse de données massives, épidémiologie, imagerie...

Les projets doivent démontrer une intégration de l'activité des équipes et non relever d'une simple juxtaposition de compétences.

Le budget dédié à cet appel à projets est de 5 millions d'euros.

## CRITERES D'ELIGIBILITE

Les projets doivent émaner d'équipes implantées dans des laboratoires français et rattachées à un/des organisme(s) public(s) de recherche ou d'enseignement supérieur (Inserm, CNRS, CEA, INRIA, INRA, Universités...).

Les projets doivent impliquer au moins deux équipes françaises éligibles de disciplines différentes. Ils peuvent également associer des équipes étrangères ou des partenaires privés, mais dans ce cas, seules les équipes françaises pourront bénéficier du financement.

Le demandeur de projet et le/s co-demandeur/s doivent appartenir à des équipes françaises (quelle que soit leur discipline de recherche), être chercheurs statutaires ou enseignants-chercheurs statutaires (EPST, université...).

## SUBVENTION

La demande de financement ne doit pas excéder 600 000 euros au total.

La durée du projet est de 2 ou 3 ans.

Les frais d'équipement, de fonctionnement, de missions et/ou de personnel sont éligibles.

## CRITERES D'EXCLUSION

Une équipe de recherche (unité mono-équipe, équipe d'une unité pluri-équipes ou d'un centre/institut de recherche) ne peut porter ou co-porter qu'une seule demande de financement. Ce critère s'applique quelle que soit la taille de l'équipe, sa structuration éventuelle en plusieurs sous-groupes ou thématiques, sa direction par un seul responsable ou plusieurs co-responsables.

Les équipes de recherche soutenues (unité mono-équipe, équipe d'une unité pluri-équipes ou d'un centre/institut de recherche), en tant que demandeur ou en tant que co-demandeur via l'appel à projets 2019 dédié à la maladie d'Alzheimer sont inéligibles.

Les demandeurs et le(s) co-demandeur(s) peuvent être bénéficiaires d'une aide pluriannuelle de la FRM en cours de financement, quel que soit son type. Dans ce cas, le projet proposé devra être différent et non redondant de celui déjà soutenu par la FRM.

Les équipes de recherche (au sens Hceres) des membres du Comité de la recherche <https://www.frm.org/fondation/notre-fonctionnement/le-comite-de-la-recherche> ne sont pas éligibles (en tant que demandeur ou co-demandeur)

Sont exclues les études impliquant la création d'une cohorte ou d'un essai clinique de novo ou exclusivement dédiées à du séquençage.

## SELECTION DES PROJETS

Le comité de pilotage *ad hoc* mis en place par la FRM est en charge de la sélection des pré-demandes et de la sélection finale des demandes. Une évaluation complémentaire des demandes complètes sera réalisée par des experts étrangers.

La soumission des pré-demandes et des demandes s'effectue sur le portail de la FRM : [https://frm.evision.ca/eAwards\\_applicant/](https://frm.evision.ca/eAwards_applicant/)

### ELEMENTS IMPORTANTS DE L'EVALUATION

- Qualité scientifique du demandeur et du/des co-demandeurs (parcours, publications) et de son équipe (apport respectif de chacun des membres).
- Faisabilité du programme (résultats acquis, cofinancements, environnement scientifique, collaborations, nombre de personnes ou équivalents temps plein impliqués ...)
- Complémentarité des équipes et interdisciplinarité
- Adéquation du budget prévisionnel au projet.

## CALENDRIER

Ouverture de saisie des pré-demandes	15 octobre 2019
Clôture de saisie des pré-demandes	12 décembre 2019 (16h, heure de Paris)
Sélection des pré-demandes	28 février 2020
Sélection des demandes	octobre 2020

## CONTACTS

**Mélanie Cron**  
01 44 39 75 71  
[melanie.cron@frm.org](mailto:melanie.cron@frm.org)

**Sarka Pavlickova**  
01 44 39 75 56  
[sarka.pavlickova@frm.org](mailto:sarka.pavlickova@frm.org)